

Cirque et militants animalistes s'opposent sur le bien-être animal

Des militants animalistes ont manifesté devant le cirque Sébastien Zavatta. Ils dénoncent un mauvais traitement des animaux tandis que les représentants du cirque ont des preuves de leur bien-être.

Le jeudi 27 février, quelques militants de l'association Paris Animaux Zoopolis ont manifesté devant l'entrée du cirque Sébastien Zavatta à Bois-d'Arcy. « Nous sommes là pour exiger la création d'une loi interdisant la présence des animaux dans les cirques », explique Jean-Luc Dené, militant des Yvelines. Pour les manifestants, les gens ne se rendent pas compte du mauvais traitement des animaux dans les cirques.

Contre le dressage

Dans le monde, 29 pays interdisent les animaux dans les cirques. « Le dressage est humiliant, et la fédération des vétérinaires européens s'est prononcée. Les cirques itinérants ne peuvent assurer le bien-être des mammifères », assure-t-il. La fédération s'est en effet prononcée, mais en précisant : « Seulement dans les cas où les cirques itinérants ne proposent pas aux animaux

des conditions de vie satisfaisantes. »

Des vétérinaires effectuent donc des contrôles surprises sur les animaux dans les cirques, pour veiller à leur bon traitement. Cela n'est pas suffisant pour les militants. « Emmener voir des animaux prisonniers dans un cirque, c'est un véritable message de violence », affirme Jean-Luc Dené.

En famille avec leurs animaux

Pourtant, malgré la manifestation et les accusations de mauvais traitement de ces animaux, James Douchet dévoile sans crainte les coulisses de son cirque. « Nous sommes une grande famille dans mon cirque, et les animaux en font partie. J'y accorde autant d'importance qu'à mes enfants », assure-t-il. Il ajoute que les réglementations en France sont importantes, et qu'il les suit sans problème pour la



James Douchet considère ses animaux comme des membres de sa famille. Les manifestants considèrent qu'il y a une maltraitance de l'animal dans les cirques.

santé de ses bêtes. Il sort même des certificats de vétérinaires pour prouver la bonne santé de ses animaux.

« Vous pensez que s'il y en a un de malade, ça ne me rend pas triste ? », questionne-t-il en caressant un de ses tigres.



Les félins viennent à son contact et semblent ronronner de plaisir. « Ici, on les dresse avec des récompenses et de la tendresse. Et il est interdit de visiter le cirque, pour laisser les animaux au calme », détaille-t-il. Il limite également le nombre

de représentations à quatre par semaine au maximum.

Seulement pour le bien-être animal ?

Les animaux ont des enclos de taille moyenne pour sortir, et se reproduisent. Un petit watusi et

un lionceau grandissent actuellement avec leurs parents. Comme la famille de James Douchet, qui tient le cirque depuis huit générations, les animaux grandissent entre eux. Les propriétaires font parfois des échanges entre eux, pour éviter la consanguinité.

Il affirme que dans des pays de l'Est, des cirques « font n'importe quoi » avec leurs animaux. Mais ce n'est pas le cas en France. « Ces gens (les manifestants nldr) détruisent nos panneaux, et on reçoit des insultes racistes. Où est le bien-être animal là-dedans ? », déplore-t-il. Le soir même, des affiches du cirque Sébastien Zavatta seront taguées dans Bois-d'Arcy.

Une guerre entre militants animalistes et les cirques animaliers qui n'effraye pas les foules. Ils étaient plus de 250 à venir admirer les artistes au cirque Sébastien Zavatta ce jeudi 27 février.

Timothée Petitjean

LIVRE. Le fondateur de Thoiry raconte son aventure sauvage

Paul de La Panouse raconte son incroyable aventure dans un livre illustré dont la sortie est prévue le 10 mars. Il retrace l'histoire de sa famille, de son château et de la fabuleuse aventure qu'a été la création du ZooSafari de Thoiry.



Le comte de La Panouse devant le château en 1968.

©Domaine de Thoiry.



La sortie du livre du comte de la Panouse est prévue le 10 mars.

La famille des comtes de La Panouse anime le château de Thoiry depuis 1559. Les jardins de la Renaissance, à la française, romantiques et écologiques, offrent la vision idéalisée de la nature à l'époque de leur création. En 1965, Paul et ses parents ont donné au château une fonction sociale et une activité culturelle en l'ouvrant au public.

Une arche de Noé contemporaine

En 1968, en créant la Réserve africaine, Paul de La Panouse fait vivre pour la première fois les animaux sauvages et exotiques ensemble et en liberté dans de vastes espaces. En attirant 23 millions de visiteurs en cinquante ans, les animaux ont sauvé le château et la reproduction d'espèces menacées de disparition a fait du domaine une arche de Noé contemporaine.

Paul de La Panouse a créé d'autres parcs animaliers à Peaugres, (Ardèche), le Château

du Colombier, (Aveyron), Sigean, (Aude), ainsi qu'en Afrique. Les parcs partenaires sont la Réserve biologique des Monts d'Azur, (Alpes-Maritimes), et Santo Inácio, (Porto, Portugal).

Les espèces rares, animales et végétales, témoignent, dans ce bel album, de la biodiversité de tous les continents.

Autre aspect évoqué, l'architecture du château, traversé par le soleil aux solstices d'été et d'hiver, est un monument solaire exceptionnel. Son architecture fondée sur le nombre d'or met les visiteurs en harmonie avec les proportions fondamentales de la nature. Un DVD réalisé par Lionel Tuchband est joint au livre.

Aujourd'hui, Paul de la Panouse poursuit une activité de conseil en Asie et en Afrique pour faire coexister les animaux sauvages en liberté. Son épouse a créé un jardin au Portugal. Leurs enfants adaptent les acti-

vités écologiques familiales aux aspirations de leur génération. Colomba a réalisé une usine de méthanisation à Thoiry, qui alimente le domaine et huit villages, et Edmond reconstitue la faune et la flore d'une forêt primaire sur les 700 hectares de la Réserve Biologique des Monts d'Azur, Alpes-Maritimes, créée par le docteur Patrice Longour.

PRATIQUE

Sortie le 10 mars du livre *Thoiry - Une Aventure Sauvage* par Paul de La Panouse, publié aux Editions Archipel dans toutes les librairies. (Arthus Boutin, photographe, Lionel Tuchband cameraman -cineaste DVD). 256 pages et un DVD. Tarif : 25 €.

Inspiration déco - Art & artisanat
Patrimoine - Tradition

art de vivre en Yvelines

En kiosque dès le mois de Mai

Découvrez notre nouveau magazine Art de Vivre en Yvelines!